



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

**Direction Générale de l'Enseignement et de la
Recherche**

**Service de l'enseignement technique
Sous-Direction des Politiques de Formation
et d'Education**

Bureau des Diplômes de l'Enseignement Technique

1 ter avenue de Lowendal, 700 PARIS 07 SP

Dossier suivi par : C. Baubault
01.49.55.46.76

NOTE DE SERVICE

DGER/SDPOFE/N2013-2082

Date: 06 juin 2013

Date de mise en application : rentrée scolaire 2013

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt
à

Nombre d'annexe : 0

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Objet : Evaluation des Travaux Personnels Encadrés (TPE) en classe de première S spécialité « écologie, agronomie et territoires » du baccalauréat général.

Bases juridiques :

Arrêté du 22 juillet 2011 modifiant l'arrêté du 15 septembre 1993 relatif aux épreuves du baccalauréat général à compter de la session 1995.

Note de service DGER/SDPOFE/N2011-2144 du 02/11/2011 : Evaluation des Travaux Personnels Encadrés (TPE) en classe de première S spécialité " écologie, agronomie et territoires " du baccalauréat général.

Note de service DGER/SDPF/N2011-2086 du 11/07/2011 : Référentiel de formation des enseignements spécifiques et de l'enseignement de spécialité du cycle terminal de la série S spécialité " Ecologie agronomie et territoires " du baccalauréat général, mis en œuvre dans les établissements de l'enseignement aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires.

Mots-clefs : Travaux personnels encadrés – Baccalauréat général Scientifique – Ecologie, agronomie et territoires - Thème

Destinataires

Pour exécution :

- Administration centrale
- Inspection de l'enseignement agricole
- Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM
- Hauts-commissariats de la République des COM
- Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
- Unions nationales fédératives des établissements privés

Pour information :

- Organisations syndicales de l'enseignement agricole
- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole
- Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux

La présente note de service a pour objet de préciser les thèmes des travaux personnels encadrés (TPE) en classe de première scientifique spécialité « écologie, agronomie et territoires » du baccalauréat général pour les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015.

Ces thèmes sont les suivants :

- Ethique et responsabilité
- Santé et bien-être
- Individuel et collectif
- Avancées scientifiques et réalisations techniques
- La mesure
- Matière et forme

Les TPE sont pris en compte dans la délivrance du baccalauréat général sous la forme d'une épreuve obligatoire anticipée.

Des fiches d'accompagnement proposant des pistes de travail et des axes de recherche sur chacun des thèmes sont mises à la disposition des enseignants sur le site Eduscol : <http://www.eduscol.education.fr/>.

Le sous-directeur des politiques
de formation et d'éducation

Philippe VINCENT